

REPRISE DES COURS DE FITNESS

LUNDI 11 SEPTEMBRE 2023



Conditions d'inscription

- Formulaire d'inscription complété (formulaire disponible sur www.sport-et-vie.fr)
- Se munir obligatoirement d'un **certificat médical de moins de 3 mois pour les nouveaux membres. Pour les anciens adhérents, vérifier la validité de votre certificat médical auprès du bureau et compléter un questionnaire d'auto-évaluation de santé émis par le Ministère de la ville, jeunesse et sport. Remettre l'attestation au bureau au moment de l'inscription.**
- Etre âgé de 16 ans au moment de l'inscription (pour les mineurs, apporter une attestation parentale)
- **Règlement de la cotisation annuelle** obligatoire à compter du 18/09/2023 pour accéder aux cours.
- **Les inscriptions pour toutes les activités peuvent se faire sur le Forum des Associations ou sur les différents cours** : Attention nombre de places limitées pour le cours de Full Dance et le cours de Pilate du mardi soir
- L'inscription pour les cours peut être réalisée toute l'année

Nos formules

Cotisation annuelle 2023/2024		
Activités	Commune	Hors commune
Gymnastique en salle	110 Euros	128 Euros
Full dance du lundi soir + gym en salle	120 Euros	130 Euros
Pilate cours du mardi soir + gym en salle	120 Euros	130 Euros

Lieux d'inscription

Pour tous les cours : **(Préparez votre dossier d'inscription et apportez votre stylo)**

- Samedi 9 septembre 2023 de 10 h à 17 h « Forum des associations » Esplanade du 14 juillet / Combs-la-Ville,
- Gymnases Beausoleil, J. Cartier, Paloisel à partir du 11/09/2023,
- Inscription possible par courrier à l'attention de Sport et Vie – 58 rue de la clairière 77380 COMBS LA VILLE (avec une enveloppe timbrée avec votre adresse pour le retour de la carte d'adhérent)
- Des travaux de réhabilitation peuvent être réalisés dans le DOJO Beausoleil dans le courant de l'année 2024 ; de ce fait, les cours sont susceptibles d'être déplacés dans un autre espace de la commune en fonction des directives de la municipalité.

Consignes

- Etre en possession de sa carte d'adhérent sur les cours.
- Pour le dojo, pratique de la gymnastique en chaussette ou chausson léger

Précautions (Mesures d'hygiène et de sécurité)

- Respecter les circuits de circulation à l'intérieur des gymnases en fonction des préconisations établies par la Mairie
- Présentez-vous en tenue de sport avec un sac contenant votre serviette, votre bouteille d'eau, vos chaussures spécifiques
- Le prêt de matériel est possible (tapis de sol, bandes lestées...) mais vous pouvez venir avec votre propre matériel
- Privilégier les heures de cours à affluence réduite
- Utiliser 2 créneaux de cours par semaine de préférence
- Reconnaître et accepter avoir été informé que l'accès au cours puisse être filtré en fonction du nombre d'adhérents déjà présents dans la salle en début de cours (respect d'un volume de personne en fonction de la surface de la salle mise à disposition par la mairie)

